



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

AU CONSEIL COMMUNAL

de et à

1660 CHATEAU-D'OEX

Préavis No 08/2016

Château-d'Oex, le 09 août 2016

N/réf. : Conseil communal : Correspondance

+ PPA : L'Etambeau/DH

Demande de crédit complémentaire pour l'établissement du plan partiel d'affectation (PPA) « L'Etambeau »

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Ce préavis a pour but de soumettre à votre autorité une demande de crédit complémentaire pour l'établissement du plan partiel d'affectation (PPA) « L'Etambeau ».

HISTORIQUE

En date du 25 mars 2010, le Conseil communal avait accepté le préavis No 02/2010 « Demande de crédit d'étude pour l'établissement d'un nouveau plan partiel d'affectation « L'Etambeau » en remplacement de l'existant ». Associée à trois partenaires que sont l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, la Maison d'Accueil Praz-Soleil et un investisseur privé intéressé par une partie de cette parcelle afin de pouvoir y construire une clinique de soins, la municipalité présentait une demande de crédit de CHF 50'000.00 sachant que le coût total était de CHF 200'000.00, somme à répartir à parts égales entre les partenaires, soit CHF 50'000.00 chacun.

COMPLEMENT DE CREDIT

Lors de la réalisation de ce PPA, le comité de pilotage, composé de représentants de toutes les parties, s'est rendu compte qu'il était important de pouvoir disposer d'une vision globale et à long terme de la santé au Pays-d'Enhaut. Il était effectivement très important d'avoir le maximum d'informations permettant aux délégués d'être le plus crédibles possible vis-à-vis des instances cantonales appelées à soutenir les futurs projets prévus sur le site.

C'est ainsi qu'un mandat a été donné à la Société Antares, spécialiste de la santé, pour un montant total devisé à CHF 160'000.00. Le montant total dépensé est finalement de CHF 173'000.00, lequel a été financé, pour la partie communale, par le biais du préavis No 02/2010 :

Commune de Château-d'Oex	CHF	22'750.00
Hôpital du Pays-d'Enhaut	CHF	22'750.00
Maison d'Accueil Praz-Soleil	CHF	22'750.00
Investisseur privé	CHF	22'750.00
Cogest'EMS	CHF	5'000.00
Centre médico-social	CHF	2'000.00
Association d'Entraide La Damounaise	CHF	5'000.00
Fondation de Nant	CHF	5'000.00
Association des Soins Coordonnés de la Riviera et du Pays-d'Enhaut (ASCOR)	CHF	20'000.00
Association Santé du Pays-d'Enhaut (ASPE)	CHF	10'000.00
LADE	CHF	30'000.00
Commune de Rougemont	CHF	3'000.00
Commune de Rossinière	CHF	2'000.00
TOTAL	CHF	<u>173'000.00</u>

Entre-temps, la municipalité a pu obtenir, dans le cadre du développement économique régional, une aide à fonds perdu de la LADE pour un montant de CHF 66'000.00.

Comme vous le savez certainement, les demandes des services cantonaux sont en constante augmentation et lors de la mise en consultation préalable du PPA de l'Etambeau, le Service cantonal du développement territorial (SDT) a rendu ses conclusions en soulevant encore plus de 60 points à mettre à jour qui vont de demandes en rapport avec la carte des dangers ou encore de l'infiltration et l'évacuation des eaux.

COUT

Aujourd'hui, le résumé des disponibilités financières et des coûts est le suivant :

Préavis No 02/2010

Crédit accordé (dépenses d'investissement nettes) CHF 50'000.00

Etude Antares

Dépenses d'investissement brutes CHF 173'000.00

Recettes d'investissement (participations partenaires et LADE) CHF 150'250.00

Dépenses d'investissement nettes à charge de la commune ./ CHF 22'750.00

PPA L'Etambeau

Dépenses d'investissement brutes CHF 201'106.85

Recettes d'investissement (participation partenaires et LADE) CHF 153'750.00

Dépenses d'investissement nettes à charge de la commune ./ CHF 47'356.85

Montant dépensé en plus à ce jour		CHF 20'106.85
Montant estimatif pour finaliser le PPA :		
- Bureau Verzone Woods Architectes	CHF 29'700.00	
- Complément géomètre et dangers naturels	CHF 7'500.00	<u>CHF 37'200.00</u>
Besoin complémentaire de financement pour finaliser le PPA de L'Etambeau		<u>CHF 57'306.85</u>
Crédit complémentaire arrondi à		<u>CHF 58'000.00</u>

CONCLUSIONS

Le Conseil communal ainsi que la municipalité soutiennent fortement le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut et tous les projets permettant de maintenir et développer un hôpital au Pays-d'Enhaut. Les démarches entreprises dans le cadre de ce PPA vont permettre la mise à l'enquête du nouveau EMS Praz-Soleil II, puis ultérieurement des autres projets en préparation sur ce site.

En conclusion, la municipalité vous recommande vivement, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX

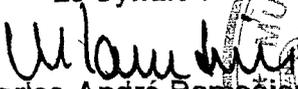
- vu le préavis municipal No 08/2016 du 09 août 2016 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **D'octroyer** à la municipalité un crédit complémentaire de CHF 58'000.00 pour l'établissement du plan partiel d'affectation (PPA) « L'Etambeau »
- **De financer** ce montant par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire
- **D'amortir** le crédit complémentaire de CHF 58'000.00 sur une période de 10 ans, à raison de CHF 5'800.00 par année, la première fois au budget 2018. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 1'450.00 la première année, selon les conditions actuelles.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 09 août 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  La Secrétaire : 
Charles-André Ramséier  Etiane Morier

